

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



Mystique du terroir et mystification folkloriste

Yvon Boucher

Numéro 7, août–septembre 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/40465ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boucher, Y. (1977). Mystique du terroir et mystification folkloriste. *Lettres québécoises*, (7), 50–51.

Tous droits réservés © Éditions Jumonville, 1977

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

oeuvre, tous ces êtres emportés par le temps, comme par ce vent à qui Martha se confie:

«Qu'il se souviennne parfois d'elle qui l'avait tant aimé, qu'en parcourant le pays, en remuant les herbes, il dise quelque chose de sa vie, cela suffirait, elle n'en demandait pas davantage; que le vent dans son ennui se console encore en elle et elle en cet esprit errant. Tout à coup, des voix, les unes graves, d'autres haussées jusqu'à l'aigu, éclatèrent en choeur, comme si, au dehors, un peuple d'âmes chantait dans la nuit»¹¹.

Thuong Vuong-Riddick
Université de Montréal

1. G. Roy: *La Rivière sans repos*. Montréal, Beauchemin, 1971, p. 164
2. Ibid., p. 226-227
3. Ibid, p. 299-300
4. Ibid, p. 314-315
5. G. Roy: *Un Jardin au bout du monde*, Montréal, Beauchemin, 1975, p. 211
6. G. Roy: *Cet été qui chantait*, Québec-Montréal, les Éditions Françaises, p. 74
7. G. Roy: *Un Jardin au bout du monde*, Montréal, Beauchemin, 1975, p. 74
8. Ibid, p. 87
9. Ibid, p. 155
10. Ibid, p. 170
11. Ibid, p. 217

La page du lecteur

Mystique du terroir et mystification folkloriste

par Yvon Boucher

Selon Victor-Lévy Beaulieu, il existe des «policiers du langage» qui veulent nous «passer ce sapin qui veut que nous soyons français». Les mots, «victimes de pitoyables censeurs et d'un phénomène urbain dont les manifestations ne nous appartenaient pas», ne sont plus ce qu'ils étaient, tout comme la nostalgie... VLB éditeur endosse donc, avec son cabotinage habituel, sa bougrine, son chapeau de paille et ses bottines laquées à la bouse de vache pour nous présenter, lui aussi un sapin, avec le *Dictionnaire de la langue québécoise rurale*¹ de David Rogers, linguiste au Royal Military College of Canada à Kingston... (sic).

Théoriquement, un dictionnaire contient tous les mots usuels employés par une entité culturelle donnée. Théoriquement aussi, la nécessité de la publication d'un

nouveau dictionnaire n'apparaît pas évidente s'il ne doit innover sur ceux qui existent déjà. En regard de ces deux affirmations, il est clair que le «dictionnaire» de Rogers n'est pas un dictionnaire et que cette «chose» n'aurait pas mérité publication. Pourquoi?

Tout d'abord parce que cet ouvrage «a été établi à partir d'une lecture de romans (onze romans québécois) au cours de laquelle (l'auteur) a relevé globalement le vocabulaire qui (lui) semblait caractériser le français québécois». Nous sommes donc en présence d'un lexique (recueil des mots employés par un auteur, dans une oeuvre littéraire) constitué à partir d'un corpus si minime qu'il ne peut prétendre, en aucun cas, nous parler de «la langue québécoise rurale». Tout au plus, peut-on parler d'un *Lexique de la*

langue de quelques romans québécois ruraux. La nuance est de taille si l'on considère le caractère d'exhaustivité qui doit caractériser tout dictionnaire.

Ensuite, parce qu'en regard d'un glossaire du parler d'ici (rural ou pas), le livre de Rogers n'arrive pas à la cheville de la somme incontestable qu'est le *Glossaire du Parler Français au Canada*, que nous désignerons par *GPFC*, et que Beaulieu désigne, dans sa préface, comme étant le normatif produit de la Société du *Bon* (c'est moi qui souligne) *Parler Français au Canada*: lapsus qui est au coeur même de toutes les idées incohérentes que cet auteur a défendues, autour du langage, au cours des dernières années; lapsus qui en dit long sur son incompréhension profonde de toutes les formes de taxonomie du langage.

Avant d'aller plus loin, qu'on me permette de comparer, puisque c'est la seule façon de juger d'un dictionnaire, les définitions respectives du mot ACHIGAN. Chez Rogers, on lit:

ACHIGAN: perche noire ou commune. (Voir aussi barbotte, doré.)

«Mes soeurs pêchent la truite et l'achigan».

Trente Arpents, p. 27.

Dans le *GPFC*, on lit:

ACHIGAN (prononciation phonique) s.m.

Poisson d'eau douce de l'Amérique du Nord (Microptère Dolomien, Lacépède)

Can. — On trouve le mot achigan dans Hennepin et Charlevoix. On dit aussi, mais plus rarement, acignan, acigan, archigan, malachigan, manachigan.

Etym. — Achigan est un mot cris qui signifie: poisson vaillant.

C'est clair et écrasant. Qu'on se dise que toutes les définitions de Rogers se retrouvent dans le *GPFC* (parfois mal recopiées), et en mieux, et on comprendra l'inutilité pratique de cette publication.

Sur le plan technique, il y a pire encore. C'est en vain que le lecteur pourra chercher des données sur la nature exacte des mots répertoriés: adjectif, adverbe, article, conjonction, dialecte, canadianisme, diminutif, étymologie, genre, nature des locutions, substantif, prononciation... tout cela, et j'en passe, ne semble pas être digne de mention dans le «dictionnaire» Rogers. Dans la majorité des cas, les monèmes ne sont pas définis (ce devrait pourtant être une fonction majeure d'un dictionnaire) mais encadrés, approximativement, de synonymes. Plus souvent qu'à son tour, l'auteur confond allègrement le sens générique d'un monème avec son sens contextuel qui peut émaner d'une métaphore ou d'un processus de néologisation personnel à l'auteur dont on tire le mot à définir.

Les procédés de dérivation décrits dans la préface ne sont nullement spécifiques à la «langue québécoise rurale» mais relèvent, en majorité, de ceux de la langue française classique pour ne pas dire, oh horreur, interna-



tionale! En outre, on se demande ce que des mots comme: bacon, bas, bâtisse, beigne, briser, bronchite, broche, butin, chance, chantier, chemin, éditeur de journal, encan, gazette, goélette, traverse et whist, que Barbey d'Aureville employait déjà en son temps sans le moindre souci de «ruralisme aigü», on se demande, donc, ce que ces mots qu'on retrouve dans le Robert ou le Littré et qui appartiennent tant par leur graphie que par leur sens à la langue française courante et transquébécoise, viennent faire dans ce dictionnaire rural et agricole.

On pourrait multiplier les exemples à l'infini jusqu'à relier ce fameux *aubel du chemin* à propos duquel Beaulieu s'extasie en impliquant que pour cette seule expression le manuscrit de Rogers méritait publication. Or, l'*aubel du chemin* était répertorié dans le *GPFC* depuis... 1930!

À lire ce «dictionnaire» et à voir l'approche de Rogers qui flatte les obsessions de paranoïa policière à l'égard des mots que Beaulieu cultive, on comprend aisément l'utilité idéologique de cette publication qui veut véhiculer le mythe du Terroir, le salut par l'agriculturalisme-rétro et la mystique du folklore.

Or, malheureusement pour VLB et Rogers, la confection d'un dictionnaire doit répondre à des exigences

scientifiques précises qui relèvent de la lexicographie et non de l'idéologie. Le lexicologue n'a aucun rôle normatif: sa tâche réside dans la compilation la plus complète que possible. Pour n'avoir pas fait la différence entre un lexicologue et un grammairien, VLB aura publié un mauvais linguiste qui confond «prescription normative» avec rigueur technique.

Le «dictionnaire» de Rogers est un gadget pour gens pressés qui n'ont pas l'amour des mots. C'est surtout, et c'est là le plus grave, un outil de référence mal construit qui n'a aucun souci de professionnalisme. À cet égard, Rogers traite les mots de la langue française comme le faux antiquaire traite un meuble neuf, en le vieillissant artificiellement, pour en faire une pièce d'époque: la preuve de l'essence rurale d'un mot n'est pas facile à faire même si l'on se sert d'un contexte lexical très folklorisé.

VLB, avec son *Dictionnaire de la langue québécoise rurale*, veut nous vendre une pièce en étoffe du pays, mais elle est complètement frelatée.

Décidément, CAYOUSSE n'est pas près de mourir. Qu'est-ce que CAYOUSSE? Rogers, dans son lexique, nous dit: «Bête résistante, maigre et adaptée au pays». Comme on le voit, cette définition est «maigre» et, à tout prendre ou à tout fourrer dans le même mot, on pourrait supposer, sans prescription normative, que CAYOUSSE est le Dieu de la médiocrité de l'édition québécoise...

1. Rogers, David: *Dictionnaire de la langue québécoise rurale*, VLB, Montréal, 1977, 246 p., ill., préface de Victor-Lévy Beaulieu.